



European Heart for Children

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



European Heart for Children

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration du fonds de dotation European Heart for Children,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation European Heart for Children relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 9 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Matthieu Pruvost

European heart for children

2035 route des Colles

06410 Biot

Exercice clos le : 31 décembre 2022

ETATS FINANCIERS



ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 865,44	1 288,66	2 576,78	6 185,64
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 204,92		3 204,92	100,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	850 822,21		850 822,21	850 338,65
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	857 892,57	1 288,66	856 603,91	856 624,29
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	857 892,57	1 288,66	856 603,91	856 624,29

BILAN PASSIF

European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	779 134,44	779 134,44
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Situation nette (sous total)</i>	779 134,44	779 134,44
Fonds propres consommables	60 891,47	71 036,85
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	840 025,91	850 171,29
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 393,00	6 072,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	185,00	381,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	16 578,00	6 453,00
Écarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	856 603,91	856 624,29

COMPTE DE RÉSULTAT

European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	7 716,75	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	10 145,38	8 963,15
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	61 076,85	60 134,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 804,16	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		1 071,02
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	80 743,14	70 168,17
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	5 413,02	
Autres achats et charges externes	21 021,27	5 452,09
Aides financières	54 900,00	62 113,38
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		3 092,82
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		76,88
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	81 334,29	70 735,17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-591,15	-567,00
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	770,44	777,05
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	5,71	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	776,15	777,05
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		24,05
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		24,05
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	776,15	753,00

COMPTE DE RÉSULTAT

European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	185,00	186,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	185,00	186,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	81 519,29	70 945,22
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	81 519,29	70 945,22
EXCÉDENT OU DÉFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 433,00	20 627,30
Bénévolat		
TOTAL	20 433,00	20 627,30
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		194,13
Personnel bénévole	20 433,00	20 433,17
TOTAL	20 433,00	20 627,30
TOTAL		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Le fonds de dotation intervient dans les pays où les professionnels de santé intervenant dans le domaine des maladies cardiovasculaires, et/ou les moyens de traitement des maladies cardiovasculaires congénitales sont soit inexistantes, soit notoirement insuffisants.

Il a pour objet :

- de sélectionner et financer des missions proposées, organisées et conduites dans les pays exclusivement par des organismes partenaires (français comme étrangers, dument éligibles au régime du mécénat) en vue de pratiquer des interventions chirurgicales et/ou de prodiguer des traitements au profit d'enfants et jeunes adultes souffrant de pathologies cardiaques et ne disposant pas d'accès auxdits soins.
- financer des bourses pour permettre à des professionnels de santé intervenant dans domaine des maladies cardiovasculaires de venir se former en Europe ;
- fournir, via principalement du mécénat en nature, des hôpitaux et centres de soins, situés dans ces pays défavorisés.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

La réalisation de son objet, le fonds est amené à

- développer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes,
- soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet,
- organiser des colloques, congrès, séminaires, conférences,
- organiser toute opération caritative en vue de collecter des fonds,
- éditer un journal, une revue, des ouvrages, et plus généralement, tout écrit en rapport avec ses activités.
- Octroyer des bourses.
- Effectuer des dons en nature de matériel.

Les moyens mis en oeuvre :

Les actions du fonds de dotation sont réalisées par les personnes bénévoles en charge de son administration.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 856 603,91 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/03/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sur l'exercice, les ressources enregistrent les dons et les recettes issues des ventes réalisées lors du congrès ESC à Barcelone.

Au cours de l'exercice, le fonds a reçu des dons pour un montant de 61 076,85 € dont 60 000 € de l'institut la Conférence. Il a accordé un soutien financier de 12 200 € pour l'organisation de cours par l'université d'Ibadan et 42 700 € pour l'achat d'oxygénateurs pour l'hôpital de Damas en Syrie.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

La valeur vénale est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks	3 093		1 804	1 289
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	3 093		1 804	1 289

ÉTAT DES STOCKS

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

STOCKS

Au 31 décembre 2022 les stocks sont constitués d'articles non vendus qui seront mis en vente lors des prochains événements caritatifs.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	9 278,46		5 413,02	3 865,44
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	9 278,46		5 413,02	3 865,44

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	3 205	3 205		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		3 205	3 205	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres "sans droit de reprise" comptabilisent les ressources ayant une affectation certaine, provenant d'apport, de legs et donations destinées au renforcement des fonds propres.

Les fonds propres consommables enregistrent la dotation statutaire consommable.

La dotation est reprise en couverture des charges non financées de l'exercice. Le résultat comptable est en conséquence nul.

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	779 134,44				779 134,44
Fonds propres consommables	71 036,85			10 145,38	60 891,47
TOTAUX	850 171,29			10 145,38	840 025,91

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	16 393	16 393		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	185	185		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	16 578	16 578		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

4 935

TOTAL DES CHARGES À PAYER

4 935

ENGAGEMENTS

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS

Néant

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au décret n°2008 - 1487 du 30 décembre 2008, les honoraires du Commissaire aux comptes relatif à la mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à un montant de 3 966 € TTC.

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Certification des comptes	3 966	3 672
TOTAL	3 966	3 672

COMMENTAIRE

001501 - European heart for children

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Contributions volontaires en nature

Le fonds de dotation bénéficie de la mise à disposition de personnel en tant qu'assistant administratif. Ces contributions sont valorisées, sur la base de leur temps de présence et coûts salariaux, à 20 433 €.

Autres informations

Rémunération des dirigeants et cadres salariés

Les membres du Conseil d'Administration exercent bénévolement leur mandat. Aucune rémunération en espèces ou en nature ne leur est versée.